

VILLE DE CARCASSONNE

N° D'ORDRE **150**

DECISION DU MAIRE

En application de la délibération du Conseil Municipal du 17 avril 2014 complétée par les délibérations du 26 février 2015 du 22 octobre 2015, et de l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités territoriales.

PORT DE PLAISANCE - TARIFS

Les tarifs du port de plaisance sont les suivants :

Bateaux de plaisance	TTC	
	<15 m	>15 m
Utilisation douches par personne	2 €	
Halte approvisionnement eau et/ou électricité < 1 h	4 €	
eau et/ou électricité	4 €	
Tarif journée : 1H <apportement < 10H (WIFI et sanitaires inclus) Eau/électricité en supplément	8 €	
Tarif nuit : apportement de 24 H (WIFI et sanitaires inclus) Eau/électricité en supplément	16 € + 0.20 €* 16 € + 0.20 €* 16 € / la nuit	23 € + 0.20 €* 23 € + 0.20 €* 23 € / la nuit
Tarif nuit : apportement après fermeture de la capitainerie (WIFI et sanitaires inclus dès paiement de la redevance) Eau/électricité en supplément	6 € / la nuit	
Bateau vide (branchement électrique en supplément)	6 € / la nuit	
Halte société de location	6 € / la nuit	
Forfait semaine pour privés (WIFI et sanitaires inclus) Eau/électricité en supplément	70 €	100 €

*Toutes les nuitées sont redevables d'une taxe de séjour de 0.20 € par personne âgée de plus de 18 ans

Péniches hôtels	TTC
Tarif nuit Péniche hôtel	40 €
eau et/ou électricité en supplément	8 €

Articles en vente	TTC
SACS AU LOGO DU PORT (l'unité)	15 €
FANIONS AU LOGO DU PORT (l'unité)	10 €

Laverie	TTC
Machine à laver	5 €
Sèche-linge	2 €/20 mn

Exploitants	HT	TTC
0 à 5,99 m appontement par jour	9.21 €	11.05 €
0 à 5,99 m appontement par semaine	43.33 €	52 €
0 à 5,99 m appontement par mois	151.67 €	182 €
0 à 5,99 m appontement à la saison	1083.33 €	1300 €
0 à 5,99 m appontement à l'année	1235 €	1482 €
6 à 15 m appontement par jour	29.75 €	35.70 €
6 à 15 m appontement par semaine	140 €	168 €
6 à 15 m appontement par mois	490 €	588 €
6 à 15 m appontement à la saison	3 500 €	4 200 €
6 à 15 m appontement à l'année	3 990 €	4 788 €
au-delà de 15 m appontement par jour	49.58 €	59.50 €
au-delà de 15 m appontement par semaine	233.33 €	280 €
au-delà de 15 m appontement par mois	816.67 €	980 €
au-delà de 15 m appontement à la saison	5 833.33 €	7 000 €
au-delà de 15 m appontement à l'année	6 650 €	7 980 €
Occupation port le M2/jour	0.25 €	0.30 €
Occupation port le M2/semaine	1.17 €	1.40 €
Occupation port le M2/mois	4.08 €	4.90 €
Occupation port le M2/saison	29.17 €	35 €
Occupation port le M2/année	33.25 €	39.90 €
Redevance laverie/année + consommation électrique (0.13 €/KW/H)	200 €	240 €

Associations	HT	TTC
0 à 5,99 m appontement par jour	9.21 €	11.05 €
0 à 5,99 m appontement par semaine	43.33 €	52 €
0 à 5,99 m appontement par mois	151.67 €	182 €
0 à 5,99 m appontement à la saison	1083.33 €	1300 €
0 à 5,99 m appontement à l'année	1235 €	1482 €
6 à 15 m appontement par jour	29.75 €	35.70 €
6 à 15 m appontement par semaine	140 €	168 €
6 à 15 m appontement par mois	490 €	588 €
6 à 15 m appontement à la saison	3 500 €	4 200 €
6 à 15 m appontement à l'année	3 990 €	4 788 €
au-delà de 15 m appontement par jour	49.58 €	59.50 €
au-delà de 15 m appontement par semaine	233.33 €	280 €
au-delà de 15 m appontement par mois	816.67 €	980 €
au-delà de 15 m appontement à la saison	5 833.33 €	7 000 €
au-delà de 15 m appontement à l'année	6 650 €	7 980 €

Hivernage	HT	TTC
Moins de 9 m Catégorie A		
• Le mois	108.33 €	130 €
• La semaine	30 €	36 €
• La journée	5 €	6 €
• Raccordement électrique/jour	3.33 €	4 €
De 9 à 13.99 m Catégorie B		
• Le mois	133.33 €	160 €
• La semaine	36.67 €	44 €
• La journée	6.13 €	7.35 €
• Raccordement électrique/jour	3.33 €	4 €
De 14 à 20 m Catégorie C		
• Le mois	158.33 €	190 €
• La semaine	43.33 €	52 €
• La journée	7.30 €	8.75 €
• Raccordement électrique/jour	3.33 €	4 €
Plus de 20 m Catégorie D		
• Le mois	191.67 €	230 €
• La semaine	52.50 €	63 €
• La journée	8.80 €	10.55 €
• Raccordement électrique/jour	3.33 €	4 €
Flotte de 10		
• Le mois	100 €	120.00€

Taxe de séjour non incluse (0.20 € par personne et par nuitée)

Ces tarifs sont applicables à compter du 20 mars 2017

Carcassonne le 21 MAI 2019

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

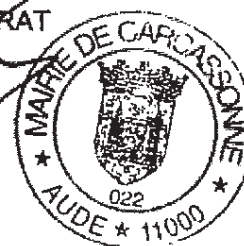
011-211100698-20190521-decision19150-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/05/2019

Affichage : 21/05/2019

Le Maire
Gérard LARRAT



Le Maire
Gérard LARRAT

